

DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

Maltraitements à la Halle Puget. Le 8 juin 2020, des groupes de policiers ont jeté les affaires des sans-abris et procéder à des arrestations, alors que l'État doit apporter sa protection à ces personnes démunies. Cette journée n'a pas été la seule. Plusieurs organisations, dont le Réseau Hospitalité, dénoncent l'indécence d'un État qui abandonne des demandeurs d'asile. Consultable sur le site de la Cimade : <https://www.lacimade.org/maltraitements-policiers-envers-les-migrants-a-la-halle-puget/>.

Le Défenseur des droits appelle à une « traçabilité des contrôles d'identité ». Jacques Toubon propose de conserver, comme pendant le confinement, un historique des contrôles de police et de gendarmerie pour lutter contre les contrôles au faciès. A lire dans le journal « Le Monde » : <https://www.lemonde.fr/defenseur-des-droits.html>.

Appel contre le harcèlement judiciaire à l'encontre de Cédric Herrou : Le 22 mai 2020, l'avocat général du Parquet de Lyon a formé un pourvoi en cassation contre la relaxe de M. Cédric Herrou. L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, créé par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme et de l'Organisation mondiale contre la torture, vous prie d'intervenir auprès des représentant.e.s du gouvernement français. Le document argumenté se trouve sur le site du réseau Hospitalité : <https://reseauhospitalite.org>.

RÉGULARISATION DES SANS PAPIERS

Participez à une consultation sur la régularisation des sans-papiers ! (Cf. n° 27 du journal) Nous avons jusqu'à dimanche prochain pour déposer nos contributions individuelles et/ou collectives sur l'adresse : _egmigrations.marseille@gmail.com.

LA VIE DES ASSOS

Squat Saint Just. Suite à l'évacuation du squat de St Just tôt lundi 8 juin en raison d'un incendie d'origine indéterminée, les habitants ont été répartis dans deux gymnases éloignés du centre ville (14^e et 15^e arrondissements). 130 personnes dont une dizaine d'enfants en bas âge se retrouvent dans une situation ultra-précaire. Elles ont besoin de nourriture (denrées non périssables ou faciles à distribuer...), des produits d'hygiène (serviettes hygiéniques, savons, shampoings...) et des produits pour bébés (biberons, couches taille 4 et 5, coton, liniment...).

On peut déposer ses dons à : Manifesten (59 rue Thiers 13001) : entre 17h et 20h - Dar Lamifa (127 rue d'Aubagne 13006) : entre 15h et 20h - Evolix / Pôle Média (37 rue Guibal 13003) : entre 9h et 18h (appeler le 04 26 78 49 52 une fois devant) - McDo de Sainte-Marthe (214 chemin de Sainte-Marthe, 13014) entre 10h et 16h

Communiqué du collectif 59 Saint just : <https://www.facebook.com/59 Saint Just>.

Un article d' »InfoMigrants « : <https://www.infomigrants.net/Saint Just évacué>.

Maraude Belsunce : l'ÉCH@ du RÉSEAU, dans son n°23, mentionnait le travail accompli par la « Maraude Belsunce » en partenariat avec le Théâtre de l'Oeuvre. Elle rassemble des groupes qui se sont constitués dès le début du confinement, de façon autogérée et par secteurs, notamment : Halle Puget/porte d'Aix/gare saint-Charles, et Vieux Port/Réformés/Cours Ju.

L'objectif était d'apporter tous les jours aux personnes à la rue, des repas chauds. Celles et ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas sortir de chez eux, pouvaient cuisiner et les autres allaient marauder... La permanence, au Théâtre de l'Oeuvre, a de plus permis, en plus, de faire du café et du thé à distribuer.

A noter : Elle cherche un nouveau local pour ses activités ; si vous avez une idée, contact : bruno.de-coninck@wanadoo.fr

Une inter-maraudes a commencé entre la maraude Belsunce (secteur Halles Puget/Porte d'Aix/Gare Saint Charles) et Coups de Pouce Migrants. Le réseau Hospitalité et l'Observatoire Asile seront présents pour dispenser de la formation, car ces organisations réfléchissent à rajouter une dimension d'accompagnement social à leur action de distribution et de présence humaine.

Un collectif d'enseignants interpelle les pouvoirs publics. Les enseignants d'un collège du centre-ville témoignent de la détresse de nombreuses familles durant le confinement. Ils interpellent les autorités de tutelles dans une lettre ouverte aux représentants des collectivités locales et de l'Éducation Nationale. A lire sur <http://www.lamarseillaise.fr/collectif-enseignants-interpelle-les-pouvoirs-publics>.

Cartographie des maraudes présentée par la Direction départementale de la cohésion sociale (Préfecture) sur : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/aide-alimentaire-marseille_442505#13/43.2913/5.3809.

"On se gèle dehors » : Une cagnotte est en ligne pour soutenir l'association. Depuis 2015, elle vient en aide aux sans-abri et exclus de Marseille en leur apportant un soutien matériel et humain. Pour pouvoir pérenniser ses actions et effectuer les maraudes dans de meilleures conditions, elle a lancé une cagnotte sur Facebook (<https://www.facebook.com/groups/1301044896624863/>). L'association est joignable au 0785573376. Le local actuel se situe au 29, rue du 141e-RIA (3e).

Sabil : L'association distribue des colis alimentaires à la cité de la Castellane, cité du 15e arrondissement,. Parti d'un élan spontané, sur le constat de besoins dans leur quartier, leur système d'entraide s'est structuré en association. Mais seule leur volonté - et la collaboration des habitants - est aux manettes. Un belle histoire à lire dans le journal « *La Marseillaise* » : <http://www.lamarseillaise.fr/dans-les-quartiers-les-jeunes-relevant-les-manches>.

« **Pain et Partage** » : L'association lutte contre la précarité alimentaire, c'est l'objectif de Pain et Partage, un réseau de boulangeries solidaires implanté à Marseille. Chaque jour, grâce à elles, 13 000 démunis reçoivent du pain bio : <http://www.bou-sol.eu/nos-boulangeries/marseille/> et la vidéo : [https://www.facebook.com/Pain et partage](https://www.facebook.com/Pain-et-partage).

16000 colis distribués depuis le **MacDo de Saint Barthelemy** : <http://www.lamarseillaise.fr/16-000-colis-distribues-depuis-le-mcdo-de-saint-barthelemy>.

L'association des usagers de la PADA, dénonce des carences administratives qui bloquent le parcours de nombreux réfugiés. Les demandeurs d'asile privés de tous leurs recours : <http://www.lamarseillaise.fr/les-demandeurs-d-asile-privés-de-tous-leurs-recours>.

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 5 juin et le 12 juin, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 4 demandes d'hébergement pour 2 jeunes adultes, une maman avec ses 2 filles et une famille avec ses 2 enfants.

ACTION

Le samedi 20 juin, journée internationale des réfugiés, sera l'occasion d'une mobilisation unitaire autour de trois thématiques : la régularisation des personnes sans papier, le respect des droits élémentaires comme l'alimentation, la santé et l'hébergement, ainsi que le droit à la ville.

Est également en préparation : un recueil de dons en nature pour les maraudes, et un picnic à la Halle Puget autour de midi. Tout n'est pas encore calé, mais un rassemblement/manifestation aura lieu à 14h dans le centre-ville. Nous vous tiendrons informé.e.s. Mobilisez autour de vous ; il faut être nombreux.se.x.